



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 118651

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la charge récurrente de travail des juges des tutelles et de leurs greffes. Actuellement, les magistrats ne peuvent plus faire face à l'accroissement régulier du nombre de mesures de protection prononcées et le retard s'accumule dans le cadre du suivi des situations. Le renouvellement des mesures et la vérification des comptes annuels est générateur d'un travail conséquent tant pour les personnels des greffes que les juges eux-mêmes. Aucune solution n'est envisagée face à cette difficulté pourtant régulièrement soulignée tant par les professionnels du droit que les associations tutélaires. Elle lui demande quel plan est prévu pour soulager les tribunaux et quelles solutions seront soumises à l'examen de la représentation nationale prochainement en ce domaine.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118651

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10229

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)